PROVINCE DE QUEBEC
COMTÉ LAC-SAINT-JEAN EST
VILLE DE MÉTABETCHOUAN–LAC-À-LA-CROIX

Séance ordinaire du 6 mai 2013

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix tenue le 6 mai 2013, à 19 h 30, à la salle du conseil municipal de la Mairie de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers:	José Dufour	Jean-Louis Tremblay
	Eugène Roy	Bernard Pedneault
	Evans Potvin	Sylvain Bergeron

Formant quorum sous la présidence de madame Lili Simard, mairesse.

Sont aussi présents: Le greffier, Mario Bouchard
La directrice générale, Marie-Hélène Boily

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, madame la Mairesse Lili Simard, ouvre la séance.

2. 95.05.2013 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le conseiller José Dufour propose, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Louis Tremblay d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier, incluant les points ajoutés aux affaires nouvelles s'il y a lieu.

1. Ouverture de la séance.
2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2013 et de la séance extraordinaire du 24 avril 2013.

4. Rapport des activités du conseil :

4.1. Administration et développement :
- 4.1.1. Présentation et dépôt des états financiers de l'année 2012;
- 4.1.2. Mandat vérification financière année 2013;
- 4.1.3. Approbation de la liste des comptes;
- 4.1.4. États comparatifs au 30 avril 2013 des activités financières et d'investissements;
- 4.1.5. Avis de motion – Adoption du règlement numéro 143-2013 concernant la politique d'achat de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et abrogeant le règlement numéro 13-99.
- 4.1.6. Avis de motion – Adoption du règlement numéro 144-2013 ayant pour objet d'autoriser certains officiers et responsables cadres à effectuer des dépenses dans le cadre des opérations courantes pour les divers services de la Ville et décréter les modalités de paiement au nom de la Ville et d'abroger le règlement numéro 14-99;
- 4.1.7. Adoption du règlement numéro 145-2013 décrétant des travaux de revitalisation de la rue St-Antoine et l'affectation de la somme de 400 000 $ du solde disponible du règlement d'emprunt numéro 117-2011 en vue de financer une dépense de 400 000 $;
- 4.1.8. Campagne de financement des Fabriques de Saint-Jérôme et de Sainte-Croix;
- 4.1.9. Acceptation des conditions d'adhésion de Ville d'Alma à la Régie intermunicpale du parc industriel secteur Sud;
- 4.1.10. Autorisation de signataires entente constituant une Régie intermunicpale ayant pour objet la création et l'administration d'un parc industriel commun.

4.2. Gestion du territoire :

- 4.2.1. Avis de motion – Modification du règlement numéro 142-2012 ayant pour objet d'établir une tarification aux bénéficiaires des stationnements publics du centre-ville du secteur Métabetchouan;

4.2.2. Avis de motion – Adoption du règlement d'emprunt numéro 147-2013 décrétant un emprunt d'une somme approximative de 200 000 $ pour la rénovation de l'ancienne caserne incendie aux fins d'y localiser la maison des jeunes l'Évolution de Métabetchouan;
4.2.3. Adoption de la 2e programmation de travaux – Taxe fédérale d'accise sur l'essence;
4.2.4. Adoption du règlement numéro 146-2013 décrétant une dépense de 705 123 $ dont un emprunt de 206 248 $ afin de financer la subvention accordée du gouvernement du Québec dans le cadre du programme de la taxe d'accise sur l'essence;
4.2.5. Demande de subvention ministère des Transports du Québec – Chemins à double vocation;
4.2.6. Autorisation de signataires renouvellement d'un bail – Club de motocross;
4.2.7. Autorisation de signataires – Bail à intervenir avec Vidéotron Infrastructures inc. – Location d'un terrain au 31, rue des Érables;
4.2.8. Demande d'autorisation de passage – Centre de solidarité internationale du Saguenay-Lac-Saint-Jean;
4.2.9. Octroi d'un contrat à l'entreprise Énergie mécanique enr. – Ventilation du bâtiment de la station de pompage Couchepaganiche;
4.2.10. Autorisation installation deux (2) lumières de rue route 169;
4.2.11. Autorisation d'un signataire – Convention d'utilisation d'un espace public avec l'entreprise 9226-3524 Québec inc.;
4.2.12. Dépôt du plan d'action pour la réduction du phosphore à la station d'épuration secteur Métabetchouan;
4.2.13. Prolongement réseau d'aqueduc rue St-Isidore.
4.2.14. Octroi d'un contrat SPO électrique inc. – Branchement unités de ventilation station de pompage Couchepaganiche;
4.2.15. Octroi d'un contrat Inspec-Sol inc. – Étude géotechnique développement résidentiel rue St-Georges;
4.2.16. Octroi d'un contrat Pompes Saguenay – Réfection des conduites poste de pompage Métabetchouan;
4.2.17. Octroi d'un contrat Pompes Saguenay – Réfection des conduites poste de pompage Lac-à-la-Croix.

4.3. Culture, tourisme, loisirs et qualité de vie :
4.3.1. Octroi d'un contrat au Groupe Pages Jaunes – Diffusion et promotion des différents services de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix;
4.3.2. Coût excédentaire au contrat de remise à neuf du compresseur # 1 de l'aréna municipal;
4.3.3. Octroi d'un contrat à l'agence de sécurité Garda dans le cadre des activités entourant la fête nationale 2013;
4.3.4. Autorisation d'une entente à intervenir avec le Village famille sur glace – Financement de l'achat de la yourte;
4.3.5. Autorisation d'une activité en vertu du règlement 1000-07 – Club de vélo de montagne les Cyclones;
4.3.6. Dépôt d'un programme d'assistance financière Fête des Voisins;
4.3.7. Octroi d'un contrat au groupe Formaction – Surveillance de la plage le Rigolet années 2013-2014;
4.3.8. Demande d'aide financière programme d'entretien route verte 2013.
4.3.9. Autorisation d'une activité de formation sur la réanimation dispensée par le service ambulancier Médilac.

4.4. Rapport des activités du conseil :
4.4.1. Représentation du conseil municipal, dons et subventions.

5. Dépôt de la correspondance.
6. Affaires nouvelles :
7. Période de questions des citoyens.
8. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité

3. 96.05.2013 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2013 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 AVRIL 2013

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2013 et de la séance extraordinaire du 24 avril 2013 ont été remises à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, monsieur le conseil-

ler Bernard Pedneault propose, appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2013 et de la séance extraordinaire du 24 avril 2013 tels que rédigés par le greffier, en tenant compte, s'il y a lieu, des corrections et/ou commentaires ci-dessous décrits.

Adoptée à l'unanimité

INTERVENTION SUR LE PROCÈS-VERBAL

Aucune intervention.

4. RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL
4.1 ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT

4.1.1 97.05.2013 PRÉSENTATION ET DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2012

Madame la mairesse invite madame Odette Fortin, vérificatrice de la firme Mallette à venir présenter les états financiers de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012.

Monsieur le conseiller Eugène Roy propose, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Louis Tremblay, que le conseil municipal confirme le dépôt des états financiers au 31 décembre 2012 de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix et autorise la transmission au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

	États financiers avant consolidation	États financiers après consolidation
TOTAL DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT	6 538 751 $	6 544 237 $
TOTAL DES CHARGES	6 600 469 $	6 625 143 $
CONCILIATION À DES FINS FISCALES	393 292 $	429 875 $
SURPLUS DE L'EXERCICE	331 574 $	348 969 $

Adoptée à l'unanimité

4.1.2 98.04.2013 MANDAT VÉRIFICATION FINANCIÈRE ANNÉE 2013

Monsieur le conseiller Bernard Pedneault propose, appuyé par monsieur le conseiller José Dufour de reconduire pour l'année 2013 le mandat de vérification financière de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix à la firme Mallette, sencrl de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix.

Adoptée à l'unanimité

4.1.3 99.05.2013 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussignée, Claude Brassard, trésorière adjointe, fait part qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour la liste des comptes qui fait partie intégrante du présent procès-verbal.

_____
Mme Claude Brassard
Trésorière adjointe

Messieurs les conseillers Eugène Roy et Bernard Pedneault ont procédé à la vérification des comptes.

Monsieur le conseiller Eugène Roy propose, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Louis Tremblay d'approuver la liste des comptes de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix couvrant la période du 4 avril au 6 mai 2013 laquelle totalise la somme de 292 745,25 $.

Adoptée à l'unanimité

4.1.4 100.05.2013 ÉTATS COMPARATIFS AU 30 AVRIL 2013 DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'INVESTISSEMENTS

Monsieur le conseiller Eugène Roy propose, appuyé par monsieur le conseiller Bernard Pedneault d'accepter le dépôt des états comparatifs au 30 avril 2013 des activités et d'investissements de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Adoptée à l'unanimité

AVIS DE MOTION ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 143-2013 CONCERNANT LA POLITIQUE D'ACHAT DE LA VILLE DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 13-99

Monsieur le conseiller Sylvain Bergeron présente un avis de motion à l'effet que lors d'une séance subséquente, il sera soumis pour approbation le règlement numéro 143-2013 concernant la politique d'achat de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et abrogeant le règlement numéro 13-99.

Adoptée à l'unanimité

AVIS DE MOTION ADODPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 144-2013 AYANT POUR OBJET D'AUTORISER CERTAINS OFFICIERS ET RESPONSABLES CADRES À EFFECTUER DES DÉPENSES DANS LE CADRE DES OPÉRATIONS COURANTES POUR LES DIVERS SERVICES DE LA VILLE ET DÉCRÉTER LES MODALITÉS DE PAIEMENT ET D'ABROGER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 14-99

Monsieur le conseiller Evans Potvin présente un avis de motion à l'effet que lors d'une séance subséquente, il sera soumis pour approbation le règlement numéro 144-2013 ayant pour objet d'autoriser certains officiers et responsables cadres à effectuer des dépenses dans le cadre des opérations courantes pour les divers services de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, de décréter les modalités de paiement et d'abroger le règlement numéro 14-99.

4.1.7 101.05.2013 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 145-2013 LEQUEL DÉCRÈTE DES TRAVAUX DE REVITALISATION DE LA RUE SAINT-ANTOINE ET L'AFFECTATION DE LA SOMME DE 400 000$ DU SOLDE DISPONIBLE DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 117-2011 EN VUE DE FINANCER UNE DÉPENSE DE 400 000 $

Monsieur le conseiller Bernard Pedneault propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Bergeron d'adopter le règlement numéro 145-2013, lequel décrète des travaux de revitalisation de la rue Saint-Antoine et l'affectation de la somme de 400 000 $ du solde disponible du règlement d'emprunt numéro 117-2011 en vue de financer une dépense de 400 000 $.

Adoptée à la majorité

4.1.8 102.05.2013 CAMPAGNE DE FINANCEMENT DES FABRIQUES DE SAINT-JÉRÔME ET DE SAINTE-CROIX

Considérant que dans une correspondance du 3 avril 2013, les Fabriques de Saint-Jérôme et de Sainte-Croix informent la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix que les revenus de la capitation, des quêtes dominicales et des activités de financement ne suffisent plus à offrir les services et à entretenir les bâtiments du patrimoine religieux;

Considérant que les Fabriques sollicitent une participation financière de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix pour la relance du retrait autorisé dans la population, laquelle permettrait d'augmenter leurs revenus;

Considérant qu'une participation financière de 40 % du coût de cette relance est sollicitée, dont la somme de 728 $.

À ces causes, monsieur le conseiller Eugène Roy propose, appuyé par monsieur le conseiller Bernard Pedneault de participer financièrement à la campagne de la relance du retrait autorisé des Fabriques de Saint-Jérôme et de Sainte-Croix pour la somme de 728 $.

Adoptée à l'unanimité

4.1.9 103.05.2013 ACCEPTATION DES CONDITIONS D'ADHÉSION DE VILLE D'ALMA À LA RÉGIE INTERMUNICPALE DU PARC INDUSTRIEL SECTEUR SUD

Monsieur le conseiller Evans Potvin propose, appuyé par monsieur le conseiller Eugène Roy d'accepter les conditions d'adhésion suivantes de Ville d'Alma à la Régie intermunicpale du parc industriel secteur Sud :

- La participation de Ville d'Alma dans l'entente intermunicipale modifiée sera de 40 %.

- La participation des autres municipalités sera réajustée aux pourcentages suivants :
  - Hébertville 18 %
  - Hébertville-Station 18 %
  - Métabetchouan-Lac-à-la-Croix 14 %
  - Saint-Gédéon 10 %

- Le conseil d'administration de la Régie passera de 8 à 10 membres. Ainsi, chaque municipalité disposera de 2 sièges au conseil d'administration.

- Le vote sera proportionnel ainsi chaque membre disposera de la moitié du % établi de la participation de la municipalité qu'il représente.
  Exemple : Alma (chaque membre = 20 %)

- Ville d'Alma rendra disponible pour le fonctionnement de la Régie les ressources dont elle dispose et s'engage particulièrement à ce que M. David Dufour (ou toute personne ayant comme fonction le développement économique au sein de Ville d'Alma) soit prêtée au besoin et ce, sans frais, à la Régie pour son fonctionnement. L'employé demeure un salarié de Ville d'Alma et demeure sous la gestion de Ville d'Alma.

- Pour son intégration à la Régie, il est demandé à Ville d'Alma une participation financière équivalente à 40 % du montant qui sera établi à titre « d'excédant accumulé » à l'état de la situation financière de la Régie dans les états financiers qui seront établis pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012.

- Le paiement de cette contribution de Ville d'Alma pourra être étalé sur 3 ans selon des modalités à établir.

Adoptée à l'unanimité

4.1.10 104.05.2013 AUTORISATION DE SIGNATAIRES ENTENTE CONSTITUANT UNE RÉGIE INTERMUNICIPALE AYANT POUR OBJET LA CRÉATION ET L'ADMINISTRATION D'UN PARC INDUSTRIEL COMMUN

Monsieur le conseiller Eugène Roy propose, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Louis Tremblay d'autoriser madame Lili Simard, mairesse et madame Marie-Hélène Boily, directrice générale à signer pour et au nom de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix une entente intermunicipale ayant pour objet la création et l'administration d'un parc industriel commun entres les municipalités de Saint-Gédéon, Hébertville, Hébertville-Station, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et Alma. Cette entente fait partie intégrante du procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

4.2 GESTION DU TERRITOIRE

AVIS DE MOTION **MODIFICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 142-2012 AYANT POUR OBJET D'ÉTABLIR UNE TARIFICATION AUX BÉNÉFICIAIRES DES STATIONNEMENTS PUBLICS DU CENTRE-VILLE DU SECTEUR MÉTABETCHOUAN**

Monsieur le conseiller Jean-Louis Tremblay présente un avis de motion à l'effet que lors d'une séance subséquente une modification sera apportée à l'article 2 du règlement numéro 142-2012 ayant pour objet d'établir une tarification aux bénéficiaires des stationnements publics du centre-ville du secteur Métabetchouan.

AVIS DE MOTION **ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 147-2013 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT D'UNE SOMME APPROXIMATIVE DE 200 000 $ POUR LA RÉNOVATION DE L'ANCIENNE CASERNE INCENDIE AUX FINS D'Y LOCALISER LA MAISON DES JEUNES L'ÉVOLUTION DE MÉTABETCHOUAN**

Monsieur le conseiller José Dufour présente un avis de motion à l'effet que lors d'une séance subséquente, il sera soumis pour approbation le règlement d'emprunt numéro 147-2013 décrétant un emprunt d'une somme approximative de 200 000 $ pour la rénovation de la l'ancienne caserne incendie aux fins d'y localiser la maison des jeunes l'Évolution de Métabetchouan.

4.2.3 **105.05.2013** **ADOPTION DE LA 2E PROGRAMMATION DE TRAVAUX – TAXE FÉDÉRALE D'ACCISE SUR L'ESSENCE**

Considérant que la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013 ;

Considérant que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et des Régions;

A ces causes, monsieur le conseiller Sylvain Bergeron propose, appuyé par monsieur le conseiller Eugène Roy:

Que la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix s'engage à respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle;

Que la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toute sorte ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de TECQ 2010-2013 ;

Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

Que la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 $ par habitant par année, soit un total de 112 $ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme;

Que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Ré-

gions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

4.2.4 106.05.2013 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 146-2013 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 705 123 $ REMBOURSABLE SUR UNE PÉRIODE DE DIX (10) ANS POUR DES TRAVAUX DE MISE AUX NORMES D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE

Monsieur le conseiller Evans Potvin propose, appuyé par monsieur le conseiller José Dufour d'adopter le règlement numéro 146-2013 décrétant un emprunt de 705 123 $ remboursable sur une période de dix (10) ans pour des travaux de mise aux normes d'eau potable et d'eaux usées dans le cadre du programme de la taxe d'accise sur l'essence.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 107.05.2013 DEMANDE DE SUBVENTION MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC – CHEMINS À DOUBLE VOCATION

Considérant que la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

Considérant que les critères du Programme d'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

Considérant que le ministère des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les route(s) locale(s) 1 ou 2 à compenser;

Considérant que la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une nouvelle demande de compensation;

Considérant que l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd de l'année en cours.

Nom du ou des chemins sollicités	Longueur à compenser (km)	Ressources transportées	Nbre de camions chargés/an
Route St-André (44840-01)	7,4 km	Bois en longueur	3 200 (approximativement)

A ces causes, monsieur le conseiller Jean-Louis Tremblay propose, appuyé par monsieur le conseiller Bernard Pedneault que la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix demande au ministère des Transports du Québec une compensation pour l'entretien du chemin à double vocation ci-dessus mentionné, et ce, pour une longueur de 7,4 km.

Adoptée à l'unanimité

4.2.6 108.05.2013 AUTORISATION DE SIGNATAIRES RENOUVELLEMENT D'UN BAIL – CLUB DE MOTOCROSS

Monsieur le conseiller José Dufour propose, appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin d'autoriser madame Lili Simard, mairesse et monsieur Mario Bouchard, greffier à signer pour et au nom de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix un bail de location d'une durée d'un an à intervenir avec le Club de Motocross concernant la location d'un emplacement réservé exclusivement à des fins de pistes de motocross et de stationnement. Ce bail prendra effet le 6 mai 2013 pour se terminer le 30 avril 2014.

Adoptée à l'unanimité

4.2.7 109.08.2013 AUTORISATION DE SIGNATAIRES – BAIL À INTERVENIR AVEC VIDÉOTRON INFRASTRUCTURES INC. – LOCATION D'UN TERRAIN AU 31, RUE DES ÉRABLES

Monsieur le conseiller Eugène Roy propose, appuyé par monsieur le conseiller José Dufour d'autoriser madame Lili Simard, mairesse et monsieur Mario Bouchard, greffier à signer pour et au nom de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix un bail de location à intervenir avec Vidéotron Infrastructures inc. concernant la location d'un emplacement situé au 31, rue des Érables. Ce bail fait partie intégrante du procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

4.2.8 110.05.2013 DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE – CENTRE DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Monsieur le conseiller Bernard Pedneault propose, appuyé par monsieur le conseiller Eugène Roy d'autoriser le Centre de solidarité internationale du Saguenay-Lac-Saint-Jean à emprunter les rues et routes de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix lors de la randonnée cycliste du Tour du Lac Promutuel pour le Burkina Faso et l'Équateur qui aura lieu le vendredi 9 août 2013.

Adoptée à l'unanimité

4.2.9 111.05.2013 OCTROI D'UN CONTRAT À L'ENTREPRISE ÉNERGIE MÉCANIQUE ENR. – VENTILATION DU BÂTIMENT DE LA STATION DE POMPAGE COUCHEPAGANICHE

Monsieur le conseiller Sylvain Bergeron propose, appuyé par monsieur le conseiller José Dufour :

D'accorder le contrat de ventilation du bâtiment de la station de pompage Couchepaganiche à l'entreprise Énergie mécanique enr. pour la somme de 17 408 $ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 1er mai 2013.

Que cette somme soit financée à même la subvention accordée dans le cadre de la taxe d'accise sur l'essence dont l'exécution de ces travaux a été autorisée par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire en vertu du règlement d'emprunt 141-2012.

Adoptée à l'unanimité

4.2.10 112.05.2013 AUTORISATION INSTALLATION DEUX (2) LUMIÈRES DE RUE ROUTE 169

Monsieur le conseiller Evans Potvin propose, appuyé par monsieur le conseiller José Dufour d'autoriser l'achat de deux (2) lumières de rue auprès de Wesco distribution Canada, inc à être installées sur la route 169 et d'autoriser le branchement auprès d'Hydro-Québec.

Adoptée à l'unanimité

4.2.11 113.05.2013 AUTORISATION D'UN SIGNATAIRE – CONVENTION D'UTILISATION D'UN ESPACE PUBLIC AVEC L'ENTREPRISE 9226-3524 QUÉBEC INC.

Monsieur le conseiller Jean-Louis Tremblay propose, appuyé par monsieur le conseiller Eugène Roy d'autoriser monsieur Mario Bouchard, greffier à signer pour, et au nom de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix une convention d'utilisation d'un espace public avec l'entreprise 9226-3524 Québec inc. (Bar le St-Martin).

Cette convention d'utilisation fait partie intégrante de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

4.2.12 114.05.2013 DÉPÔT DU PLAN D'ACTION POUR LA RÉDUCTION DU PHOSPHORE À LA STATION D'ÉPURATION SECTEUR MÉTABETCHOUAN

Monsieur le conseiller Bernard Pedneault propose, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Louis Tremblay d'accepter le dépôt du plan d'action pour la réduction du phosphore à la station d'épuration du secteur Métabetchouan déposé par Roche ltée - Groupe-conseil le 2 mai 2013. Ce plan d'action fait partie intégrante du procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

4.2.13 115.05.2013 PROLONGEMENT RÉSEAU D'AQUEDUC PUBLIC RUE ST-ISIDORE

Monsieur le conseiller Sylvain Bergeron propose, appuyé par monsieur le conseiller Bernard Pedneault d'autoriser, aux fins de desservir la propriété du 481, rue St-Isidore, le prolongement de 70 mètres du réseau d'aqueduc public pour la somme approximative de 4 500 $ plus les taxes applicables. Ces frais seront payés à parts égales entre les promoteurs, monsieur Paul Gagné, monsieur Claude Guérin et la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, tel que le stipule l'entente promoteurs adoptée le 6 juin 2005.

Adoptée à l'unanimité

4.2.14 116.05.2013 OCTROI D'UN CONTRAT SPO ÉLECTRIQUE INC. – BRANCHEMENT UNITÉS DE VENTILATION STATION DE POMPAGE COUCHEPAGANICHE

Monsieur le conseiller Jean-Louis Tremblay propose, appuyé par monsieur le conseiller José Dufour :

D'accorder le contrat de branchement des unités de ventilation à la station de pompage Couchepaganiche à l'entreprise SPO électrique inc. pour un prix budgétaire de 3 886,23 $ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 3 mai 2013;

Que cette somme soit financée à même la subvention accordée dans le cadre de la taxe d'accise sur l'essence dont l'exécution de ces travaux a été autorisée par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire en vertu du règlement d'emprunt 141-2012.

Monsieur le conseiller Evans Potvin s'abstient de voter.

Adoptée à l'unanimité

4.2.15 117.05.2013 OCTROI D' UN CONTRAT INSPEC-SOL INC. – ÉTUDE GÉOTECHNIQUE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL RUE ST-GEORGES

Monsieur le conseiller José Dufour propose, appuyé par monsieur le conseiller Bernard Pedneault d'accorder le contrat de réalisation d'une étude géotechnique pour le développement résidentiel des lots 3-C-P, 3-B-H, 2-H-P et 2-G-P (rue St-Georges) à Inspec-Sol inc. pour la somme de 21 671,56 $ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 15 avril 2013.

Adoptée à l'unanimité

4.2.16 118.05.2013 OCTROI D' UN CONTRAT POMPES SAGUENAY – RÉFECTION DES CONDUITES POSTE DE POMPAGE MÉTABETCHOUAN

Monsieur le conseiller Eugène Roy propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Bergeron :

D'accorder le contrat de réfection des conduites du poste de pompage Métabetchouan à Pompes Saguenay pour la somme de 8 767,75 $ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 30 juillet 2012;

Que cette somme soit financée à même la subvention accordée dans le cadre de la taxe d'accise sur l'essence dont l'exécution de ces travaux a été autorisée par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire en vertu du règlement d'emprunt 141-2012.

Adoptée à l'unanimité

4.2.17 119.05.2013 OCTROI D' UN CONTRAT POMPES SAGUENAY – RÉFECTION DES CONDUITES POSTE DE POMPAGE LAC-À-LA-CROIX

Monsieur le conseiller Eugène Roy propose, appuyé par monsieur le conseiller José Dufour :

D'accorder le contrat de réfection des conduites du poste de pompage Lac-à-la-Croix à Pompes Saguenay pour la somme de 14 127,60 $ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 30 juillet 2012;

Que cette somme soit financée à même la subvention accordée dans le cadre de la taxe d'accise sur l'essence dont l'exécution de ces travaux a été autorisée par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire en vertu du règlement d'emprunt 141-2012.

Adoptée à l'unanimité

4.3 CULTURE, TOURISME, LOISIRS ET QUALITE DE VIE

4.3.1 120.05.2013 OCTROI D' UN CONTRAT AU GROUPE PAGES JAUNES – DIFFUSION ET PROMOTION DES DIFFÉRENTS SERVICES DE LA VILLE DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX

Monsieur le conseiller Sylvain Bergeron propose, appuyé par monsieur le conseiller Eugène Roy d'accorder le contrat de diffusion et de promotion des différents services de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix au Groupe Pages Jaunes pour la somme de 86,60 $ par mois plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 11 mars 2013. Ce contrat est renouvelable annuellement.

Adoptée à l'unanimité

4.3.2 121.05.2013 COÛT EXCÉDENTAIRE AU CONTRAT DE REMISE À NEUF DU COMPRESSEUR # 1 DE L'ARÉNA MUNICIPAL

Monsieur le conseiller Bernard Pedneault propose, appuyé par monsieur le conseiller José Dufour d'autoriser la dépense excédentaire de 3 275 $ plus les taxes applicables soumise par Cimco Réfrigération pour la remise à neuf du compresseur # 1 de l'aréna municipal, dont le contrat avait été accordé le 2 avril 2013 pour une somme de 8 762,70$.

Adoptée à l'unanimité

4.3.3 122.05.2013 OCTROI D'UN CONTRAT À L'AGENCE DE SÉCURITÉ GARDA DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS ENTOURANT LA FÊTE NATIONALE 2013

Considérant la volonté du conseil municipal de maintenir les mesures de sécurité et de prise en charge des festivités entourant la fête nationale au site le Rigolet;

Considérant le plan de sécurité et les ententes conclues avec la Sûreté du Québec.

À ces causes, monsieur le conseiller Evans Potvin propose, appuyé par monsieur le

conseiller José Dufour d'accorder le contrat de sécurité pour les festivités entourant la fête nationale au site le Rigolet à l'agence de sécurité Garda pour la somme approximative de 7 000 $ plus les taxes applicables, laquelle est basée sur un taux horaire, le tout tel que décrit dans l'offre de service du 16 avril 2013.

Adoptée à l'unanimité

4.3.4 123.05.2013 AUTORISATION D'UNE ACTIVITÉ EN VERTU DU RÈGLEMENT 1000-07 – CLUB DE VÉLO DE MONTAGNE LES CYCLONES

Monsieur le conseiller Evans Potvin propose appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Bergeron d'autoriser le Club de vélo de montagne les cyclones à tenir une course de vélo devant se dérouler au site du 3e chemin le 12 mai 2013, le tout en conformité au règlement numéro 1000-07 concernant la sécurité, la paix et l'ordre.

Le demandeur devra respecter également les conditions énumérées dans le rapport # 2013050201 préparé par Christian Potvin, directeur du développement loisirs, culture, tourisme et qualité de vie.

Adoptée à l'unanimité

4.3.5 124.05.2013 DÉPÔT D'UN PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE FÊTE DES VOISINS

Monsieur le conseiller José Dufour propose, appuyé par monsieur le conseiller Eugène Roy d'adopter le programme d'assistance financière à la tenue d'activités dans le cadre de la Fête des Voisins, lequel prévoit le versement d'une somme maximale de 100 $ par regroupement de citoyens inscrit sur le site officiel de la Fête des voisins. Ce programme fait partie intégrante du procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

4.3.6 125.05.2013 OCTROI D'UN CONTRAT AU GROUPE FORMACTION – SURVEILLANCE DE LA PLAGE LE RIGOLET ANNÉES 2013-2014

Monsieur le conseiller Jean-Louis Tremblay propose, appuyé par monsieur le conseiller José Dufour d'autoriser monsieur Christian Potvin, directeur du développement loisirs, culture, tourisme et qualité de vie à signer pour et au nom de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix un contrat de service à intervenir avec la compagnie 9132-1703 Québec inc. (Formaction) pour la surveillance de la plage le Rigolet saisons 2013 et 2014. Ce contrat fait partie intégrante du procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

4.3.7 126.05.2013 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PROGRAMME D'ENTRETIEN ROUTE VERTE 2013

Monsieur le conseiller Eugène Roy propose, appuyé par monsieur le conseiller José Dufour d'autoriser monsieur Christian Potvin, directeur du développement culture tourisme loisirs et qualité de vie à demander et signer les documents nécessaires à la demande d'une subvention pour l'entretien de la route verte auprès du ministère des Transports du Québec dans le cadre du Programme d'aide financière à l'entretien de route verte 2013.

Adoptée à l'unanimité

4.3.8 127.05.2013 AUTORISATION D'UNE ACTIVITÉ DE FORMATION SUR LA RÉANIMATION DISPENSÉE PAR LE SERVICE AMBULANCIER MÉDILAC

Monsieur le conseiller Bernard Pedneault propose, appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin :

D’autoriser la tenue de cliniques éclair sur la réanimation, lesquelles seront dispensées par le service ambulancier Médilac et offertes à toute la population, samedi le 8 juin 2013 entre 8 h et 16 h dans le cadre des festivités entourant fête des Voisins;

D’autoriser le partage des frais avec le service ambulancier, dont une contribution municipale estimée à 550 $ ainsi que la mise à disposition de salles pour la tenue des cliniques.

Adoptée à l’unanimité

4.4 RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL

Madame la mairesse dresse le rapport des activités du conseil municipal.

- Réunions MRC de Lac-Saint-Jean-Est
- Rencontre du ministre Alexandre Cloutier
- Rencontre avec les intervenants de Rio Tinto Alcan
- 30e anniversaire Transport adapté Lac-Saint-Jean Est
- Comité communication
- Forum sur l’avenir des églises du secteur Sud
- Leucan
- Récif 02
- Réunion Camp musical
- Conseil d’administration Régie intermunicipale de sécurité incendie - secteur Sud
- Réunion Office municipal d'Habitation
- Assemblée générale Corporation de développement
- Réunion Centre d'interprétation de l'agriculture et de la ruralité et dépôt des états financiers 2012
- Réunions Festi-vélo
- Réunion démarche MADA
- Ravel du bout du monde
- Conseil d’administration Régie intermunicpale du parc industriel secteur Sud et dépôt des états financiers 2012

4.4.1 128.05.2013 REPRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL, DONS ET SUBVENTIONS

Monsieur le conseiller Bernard Pedneault propose, appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin d’autoriser, en vertu des articles 4, 8 et 90 à 92 de la Loi sur les compétences municipales, le versement des dons et subventions suivantes:

Fondation des œuvres du Havre	50 $
Traversée internationale du lac-St-Jean - Campagne de financement	200 $
Madame Simone Fortin pour le parcours du centre de ré-adaptation en déficience physique	50 $
Société de l’Ordre du Bleuet	200 $
Coopérative jeunesse de services Métabetchouan-Lac-à-la-Croix	1 250 $
Pèlerinage à pied Alma/Lac Bouchette Autorisation de passage dans les rues les 11 et 12 juin	150 $
Moisson d’Alma - Service d’aide alimentaire	500 $
Congrès optimiste annuel du district Est Québec Rive Nord	100 $
Équipe de l’école Jean XXIII	20 $ 4 billets pour assister au spectacle de cirque

Adoptée à l’unanimité

5. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

6. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Questions sur les sujets suivants :

- Travaux à réaliser à la station de pompage Couchepaganiche et autres petites stations du territoire
- Subvention reçue pour la réalisation de la fête nationale
- Amélioration visuelle du site le Rigolet, entre autres par l'ajout de parasols
- Entretien de la Véloroute

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 40, l'ordre du jour étant épuisé, monsieur de conseiller Jean-Louis Tremblay propose que la présente séance soit levée.

Lili Simard, mairesse

Mario Bouchard, greffier